

Cette note constitue un rappel de celle de janvier 2013 où, en raison des différents chocs en 2012 (sécheresse, ouragans, inondations), les pertes de cultures et la baisse des revenus saisonniers ont maintenu les zones à risque dans une insécurité alimentaire élevée. Cette population est estimée à environ 1.3 million de personnes.

Des informations récentes confirment l'aggravation de la situation de l'insécurité alimentaire des ménages pauvres au niveau de certaines communes, suite à la persistance de l'impact de ces chocs.

En effet, les communes comme Thomassique, Cerca-carvajale, Cerca La Source, Thomonde (Plateau Central), Bellanse, Anse à Pitre, Grand-Gosier, Cotes de Fer, Baint (Sud-est), Les Anglais, Tiburon, Chardonnière, Port à Piment, Coteau, Roche à Bateau, Irois, Anse d'Hainault, Dame Marie etc. (Presqu'île du sud), La Gonâve et Fond Verrette dans l'Ouest, Jean Rabel, Baie de Henne, Mole St Nicolas, Bombardopolis dans le Nord'Ouest, Anse Rouge, Terre Neuve, Gonaïves pour l'Artibonite sont en proie à un niveau d'insécurité alimentaire qui correspondrait à la phase 3 de l'IPC. Cette phase se caractérise par une situation de crise alimentaire car les ménages de ce groupe sont *marginalelement capables de couvrir le minimum de leurs besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire*¹.

Sur le front de l'accès aux aliments de base tels que la brisure de riz, le maïs en grain, le sorgho decortiqué et le pois congo on observe une tendance à la hausse par rapport à mars 2012 dans des proportions variant de **16 à 28 pour cent** dans le Centre. Dans le Sud et la Grand'Anse ces prix varient de **50 à 100 pour cent**. Et tenant compte de la faiblesse du revenu en milieu rural notamment, cette situation est révélatrice de la détérioration de l'accès aux aliments pour les plus vulnérables. Tout ceci pousse ces ménages à recourir à des stratégies de survie négatives comme : la vente de bétails immatures, la coupe d'arbres dans des zones fragiles, la réduction des repas quotidiens, etc.

Par ailleurs, depuis octobre 2012, une augmentation des cas de malnutrition aiguë, mesurée par le Périmètre Brachial (PB), a été enregistrée dans des zones réputées vulnérables à l'insécurité alimentaire. La situation est particulièrement préoccupante au niveau de la commune de Moron (Grand' Anse) où le nombre de cas a presque doublé, passant de 2.1 à 4.0%, entre décembre 2012 à janvier 2013. Dans le cas de la 3^{ème} section Calumette et de Baie d'orange, dans le Sud-est, les interventions ont permis de contenir l'évolution de la malnutrition aiguë. Mais, compte tenu de la fragilité de ces localités, une vigilance devrait être maintenue.

Des interventions de la part du Gouvernement, des Agences et des ONGs touchant **environ 700.000,00 bénéficiaires, ont eu lieu ; mais elles sont insuffisantes et doivent se poursuivre pour éviter que les communes précitées ne tombent dans la phase 4 de l'IPC, ce qui équivaudrait à une situation d'urgence humanitaire**².

Toutefois, la CNSA et ses partenaires se sont entendus à mener, au cours du mois d'avril 2013, une analyse approfondie de l'état de la sécurité alimentaire au niveau national à partir du cadre d'analyse de l'IPC pour mieux appréhender la situation et informer les Décideurs des mesures à prendre.

¹ Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires considérables et malnutrition aiguë à des taux élevés ou supérieurs à la normale .

² une perte extrême des avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui entraînera des déficits de consommation alimentaire à court terme.